

Bureau d'audiences publiques sur l'Environnement,  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, Bur. 2.10  
Québec, Qué.  
G1R 5A6

Attn : Mme Danielle Dallaire  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

Mme Dallaire,


Nous vous remercions pour votre lettre datée du 11 mai 2005 dans laquelle vous demandiez l'opinion du Camp de Pêche de la rivière Moisie Inc. quant à la possibilité d'initier une demande de protection de son territoire sous la désignation d'une réserve naturelle.

Étant donné que le territoire de la réserve aquatique proposée pour la rivière Moisie ne prévoit pas inclure la propriété du Camp de Pêche, nous croyons qu'il est préférable que le statut actuel soit maintenu. Le Camp de Pêche de la Rivière Moisie Inc. formulera une position aux autorités gouvernementales concernées, si dans le futur, le territoire de la réserve aquatique était agrandi.

Ce sujet sera porté à l'attention des membres du Camp de Pêche lors de leur prochaine réunion annuelle.

Il me sera possible de participer aux rencontres durant l'après-midi du 8 juin 2005.

Je vous remercie de l'attention que vous portez au Camp de Pêche de la Rivière Moisie Inc.

  
Yvan Létourneau,  
Directeur Général